



## L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DES ÉTUDIANTS.

Une diversité de situations  
aux effets contrastés

Feres BELGHITH, chargé d'études à l'OVE

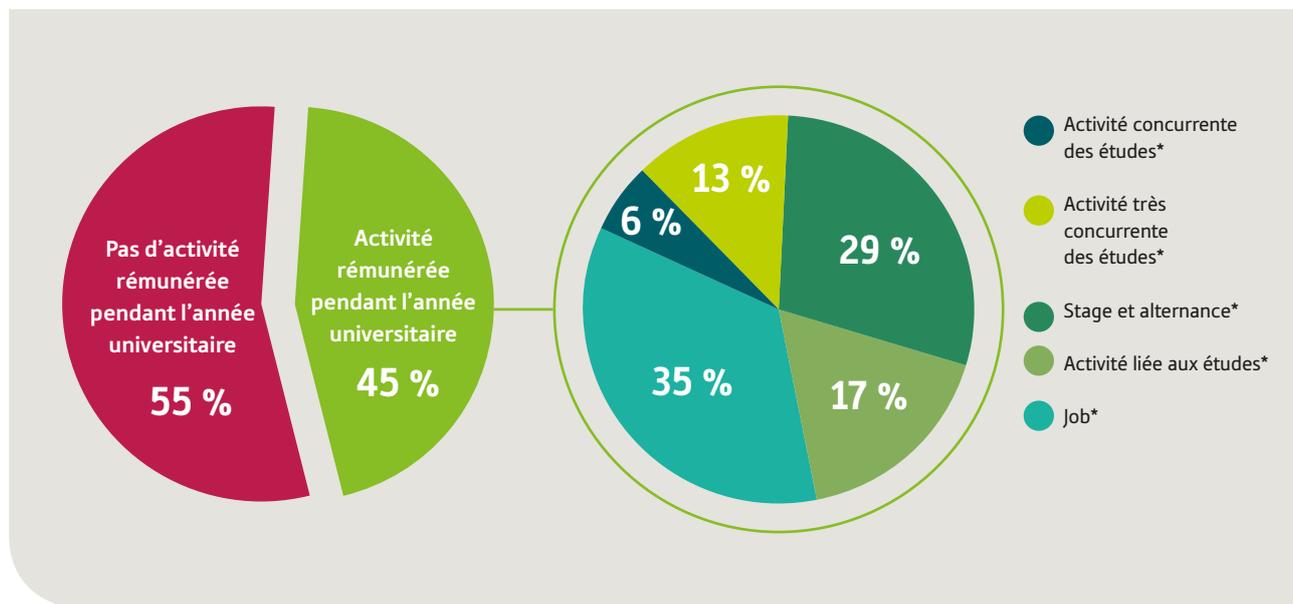
L'activité rémunérée constitue un thème central pour l'analyse des conditions de vie des étudiants. Donnant notamment à voir les conditions économiques et financières contrastées des étudiants, l'activité rémunérée varie également selon les filières d'enseignement et leur degré de professionnalisation. À partir des données de l'enquête *Conditions de vie des étudiants* 2013, cet OVE infos propose une analyse des différentes formes de l'activité rémunérée et de la place qu'elles occupent dans le financement des étudiants. Parallèlement, il interroge les effets différenciés des types d'activités rémunérées sur les conditions d'études, de travail et de réussite des étudiants.

Parce qu'elle est au croisement des problématiques de la réussite étudiante, de l'insertion professionnelle des diplômés et du financement des études, la question de l'activité rémunérée constitue un thème central dans l'analyse des parcours des étudiants, d'autant plus qu'elle concerne près de la moitié des étudiants. Dans un temps théoriquement consacré aux études, quelle place occupe l'activité rémunérée? Le travail rémunéré au cours des études est-il une nécessité financière indispensable au maintien des conditions de vie et à la poursuite des études ou permet-il un revenu d'appoint dans un processus de transition vers l'autonomie? Travailler lorsqu'on étudie risque-t-il de détourner le temps consacré aux études et, *in fine*, d'augmenter le risque d'échec dans les études, ou au contraire, permet-il d'acquérir une première expérience professionnelle dont on connaît le poids lors de l'arrivée sur le marché de l'emploi? Tenter de répondre à ces questions nécessite tout d'abord de rendre compte des diverses formes de l'activité rémunérée, de leurs logiques et des motivations sous-jacentes, pour analyser ensuite les manières dont elles influent sur les conditions d'études et le parcours des étudiants, et par conséquent sur la réussite des études.

### Des formes d'activités diverses aux logiques distinctes

Selon l'enquête *Conditions de vie*, en 2013, 45 % des étudiants ont exercé une activité rémunérée au cours de l'année universitaire et 55 % n'ont pas travaillé ou n'ont eu d'activité rémunérée qu'en période estivale (figure 1). La part des étudiants qui exercent une activité rémunérée durant les études a légèrement baissé entre 2010 et 2013 (- 4 points de %) mais n'en reste pas moins assez élevée. Les activités exercées en période d'études sont relativement hétérogènes, se différenciant notamment selon leur durée, leur régularité mais aussi selon leur lien

Figure 1 – L'activité rémunérée des étudiants (en %)



Lecture : parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée, 7 % exercent une activité rémunérée très concurrente des études

Champ : ensemble des répondants (n = 40 911)

\* Cf. encadré 1 « Les activités rémunérées »

avec la formation suivie ou encore les raisons évoquées par les étudiants pour en justifier le recours. Parmi les étudiants qui ont exercé une activité rémunérée durant l'année universitaire, 13 % exercent une activité très concurrente des études, 35 % exercent un job, 17 % exercent une activité liée aux études et 29 % ont réalisé ou réaliseront un stage ou sont en alternance (encadré 1).

Parmi l'ensemble des étudiants qui travaillent, la motivation financière reste la raison la plus couramment invoquée, presque les trois quarts des étudiants déclarant que leur

activité professionnelle permet d'« améliorer leur niveau de vie » et la moitié la jugeant « indispensable pour vivre » (figure 2). Parallèlement, l'acquisition d'une expérience professionnelle est également une motivation forte du recours à l'activité rémunérée (69 % des étudiants). À l'opposé, les étudiants qui n'exercent aucune activité rémunérée pendant l'année universitaire invoquent principalement le choix de se consacrer entièrement aux études (56 %) ou le manque de temps pour exercer une activité rémunérée (37 %). Une part plus petite mais non négligeable de ces étudiants développe également des arguments de « suffisance financière », comme le fait d'avoir suffisamment de ressources sans travailler (19 %) ou le fait d'avoir des revenus suffisants tirés d'un travail estival (16 %). Les étudiants socialement les plus favorisés sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer ne pas travailler du fait de ressources suffisantes (27 % des CSP supérieures contre 12 % des CSP populaires). Enfin, presque un étudiant sur cinq déclare avoir voulu travailler mais ne pas l'avoir fait faute d'avoir trouvé un emploi. Ce type d'explication se retrouve plus souvent chez les étudiants d'origine sociale « populaire » (23 %) que chez les étudiants d'origine sociale « supérieure » (13 %) <sup>5</sup>.

Encadré 1

## Les activités rémunérées

**Activité liée aux études :** activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie

**Job :** activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps.

**Activité rémunérée concurrente des études :** activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.

**Activité très concurrente des études :** activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.

1 Si l'on excepte les étudiants ayant réalisé un stage ou une alternance, la part des étudiants ayant exercé une activité rémunérée durant l'année universitaire est alors de 38 %.

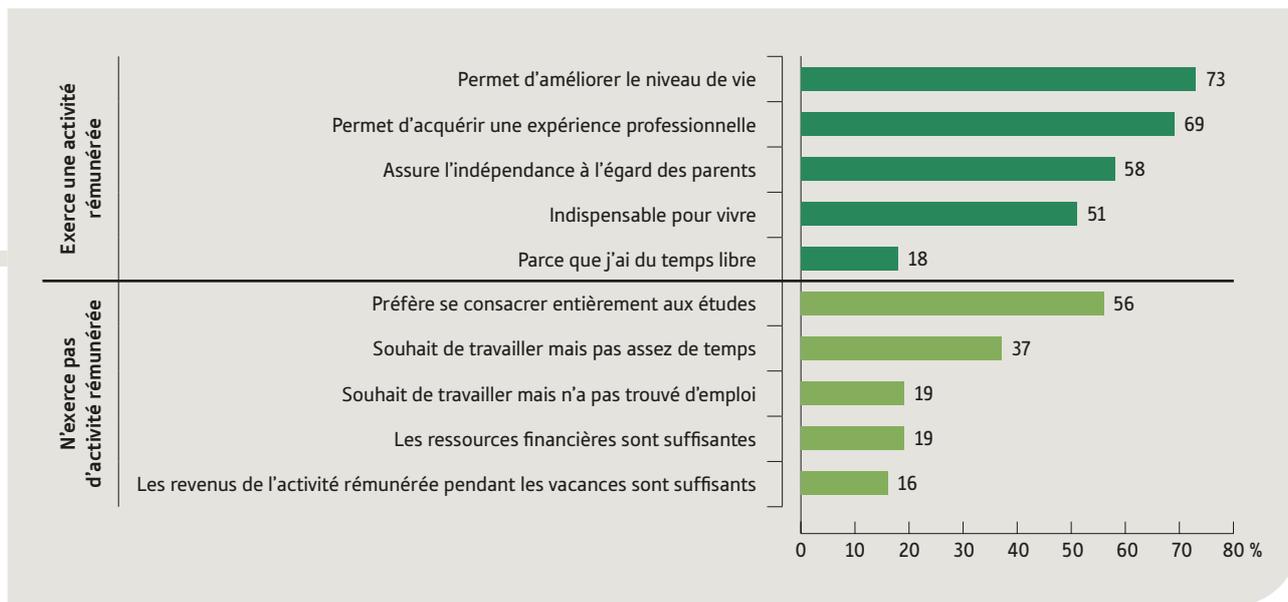
2, 3, 4, cf. encadré 1 « Les activités rémunérées ».

5 Origine sociale supérieure : cadres et professions intellectuelles supérieures.

Origine sociale moyenne : professions intermédiaires.

Origine sociale populaire : employés et ouvriers.

Figure 2 – Raisons de l'exercice et du non-exercice d'une activité rémunérée (en %)



Lecture : parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée, 73 % considèrent qu'elle leur permet d'améliorer leur niveau de vie  
 Champ : ensemble des répondants (n = 40 911)

Le sexe, l'âge, la possession d'une bourse, la filière d'études et le niveau d'études sont les principales caractéristiques qui influencent l'exercice d'une activité rémunérée (indépendamment du type d'activité) : les hommes, les étudiants les plus jeunes, les boursiers, les étudiants de STS et CPGE et les étudiants en licence<sup>6</sup> sont les moins nombreux à exercer une activité rémunérée. Quel que soit l'origine sociale des étudiants ou le niveau d'études des parents, il n'y a pas de clivage net et significatif en ce qui concerne l'exercice ou non d'une activité rémunérée<sup>7</sup>. Les différences les plus pertinentes ne résident donc pas tant dans le fait d'exercer ou pas une activité que dans le type d'activité exercée, celles-ci n'étant ni de même nature ni de même intensité.

L'enquête *Conditions de vie* permet de distinguer, à un premier niveau, trois grands types d'activité rémunérée : les activités non liées aux études, les activités intégrées aux études et les stages et alternance. Ces activités sont relativement hétérogènes quant à leur nature et leurs effets sur les études et les conditions de vie des étudiants. Si l'on se concentre sur leurs déterminants, les activités intégrées aux études et les stages rémunérés sont plus nettement liés aux caractéristiques du type et du niveau d'études suivies alors que les activités non liées aux études sont un peu plus dépendantes des caractéristiques des étudiants.

## Les activités non liées aux études : revenu d'appoint ou financement des études ?

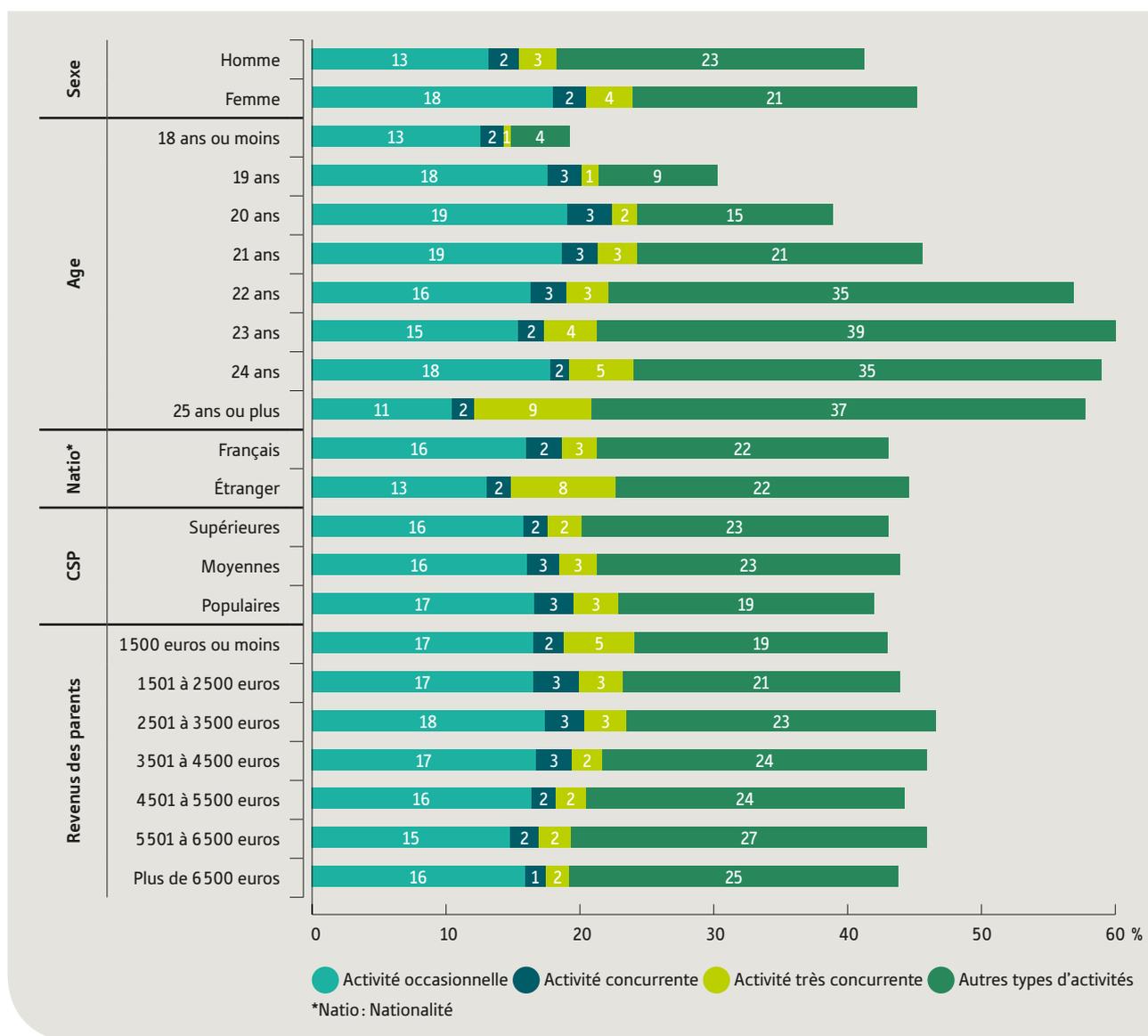
En comparaison des autres types d'activités, les activités non liées aux études apparaissent un peu plus étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des étudiants. Dans ce cas, la filière d'études peut également avoir une influence sur l'activité rémunérée, mais de manière plus indirecte, par le temps libre, plus ou moins long, qu'elle autorise aux étudiants. Ainsi, c'est pour ce type d'activité que se pose, de manière plus accrue (ou, tout au moins, de manière différente), la question du recours à l'activité rémunérée : « travailler pour financer ses loisirs », « travailler pour financer ses études » ou « travailler pour assurer sa subsistance » conduira à des formes d'activités différentes et n'aura pas le même effet sur la réalisation de ses études. Un élément distinctif à prendre en compte ici sera la durée et l'intensité de l'activité rémunérée non liée aux études.

En ce qui concerne l'exercice d'une activité rémunérée non liée aux études, l'origine sociale semble avoir peu d'effet. En revanche, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer une activité non liée aux études (24 % contre 18 % des hommes). Mais c'est principalement sur l'exercice d'une activité rémunérée occasionnelle que se fait la différence, les étudiantes étant plus nombreuses que les étudiants à exercer ce type d'activité. Dans ce cas, on

6 Des effets d'âge entrent aussi en compte en ce qui concerne les différences dans les taux d'exercice d'une activité rémunérée selon la filière et le niveau d'études.

7 Ceci est notamment dû à un effet de construction, l'activité rémunérée intégrant également les stages et les alternances. Nous verrons plus bas que le milieu social d'origine joue notamment sur le type d'activité rémunérée exercée.

Figure 3 – Exercice d'une activité rémunérée non liée aux études selon les caractéristiques des étudiants (en %)



Lecture : 13 % des étudiants et 18 % des étudiantes exercent une activité occasionnelle pendant l'année universitaire.  
 Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

observe une différenciation sexuée des types d'emploi, 40 % des étudiantes déclarant par exemple faire du baby-sitting contre seulement 10 % des étudiants.

L'âge a également un effet important sur l'activité rémunérée. Parmi les étudiants âgés de 18 ans ou moins, seulement un étudiant sur cinq exerce une activité rémunérée durant les études. Cette proportion, qui va en augmentant avec l'avancée en âge, est multipliée par trois pour les étudiants de 25 ans ou plus (58 %). Dans le même temps, la part de l'activité non liée aux études augmente également, passant de 15 % pour les étudiants de 18 ans ou moins à 21 % pour les étudiants âgés de plus de 25 ans. Cependant,

cette augmentation s'accompagne d'une modification de la durée et de l'intensité de l'activité rémunérée. Ainsi, pour la totalité des classes d'âges exceptés les « 25 ans et plus », l'activité occasionnelle (essentiellement du baby-sitting, de l'animation et des cours particuliers) représente la majorité de l'activité rémunérée non liée aux études. La proportion d'activité rémunérée très concurrente des études (plus d'un mi-temps et plus de six mois par an) augmente sensiblement à partir de 24 ans (5 % des étudiants) et atteint son maximum au-delà de 25 ans, où elle concerne 9 % des étudiants (figure 3).

Enfin, la nationalité des étudiants joue également un rôle dans la pratique d'une activité rémunérée très concurrente

Figure 4 – Activités rémunérées et indicateurs de difficultés financières (en %)

	Étudiant déclarant ne pas avoir assez d'argent pour couvrir les besoins mensuels	Étudiant déclarant rencontrer des difficultés financières	Étudiant déclarant que l'activité rémunérée est indispensable pour vivre	Étudiant dont les parents ont des revenus de 1 500 € ou moins	Étudiant dont les parents ont des revenus supérieurs à 6 500 €	Étudiant ne recevant aucune aide financière des parents
Pas d'activité	31	48	-	18	9	29
Activité liée aux études	31	49	51	14	10	45
Activité occasionnelle	40	40	36	17	9	33
Activité concurrente des études	49	31	49	14	5	34
Activité très concurrente des études	48	30	85	29	5	68
Ensemble	33	46	48	17	9	34

Lecture : parmi les étudiants exerçant une activité liée aux études, 31 % déclarent ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels  
 Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

des études : 8 % des étudiants étrangers exercent une activité très concurrente des études contre seulement 3 % de leurs homologues de nationalité française.

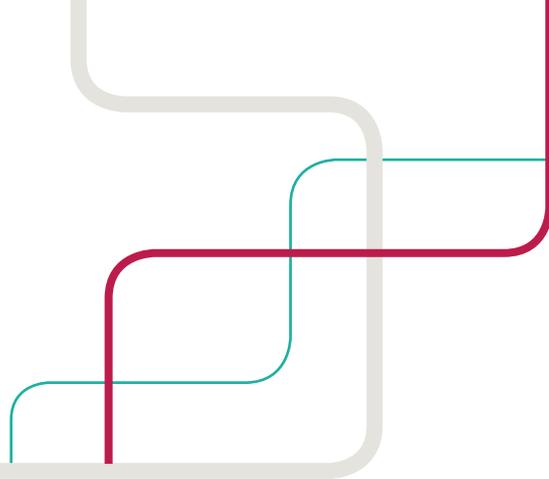
Parce que l'exercice d'une activité rémunérée a également des motifs d'ordre financiers, se pose la question du lien entre ce type d'activité et la situation financière des étudiants. L'enquête *Conditions de vie des étudiants* contient deux indicateurs subjectifs de difficultés financières qui nous donnent une première information : presque la moitié des étudiants exerçant une activité concurrente ou très concurrente des études indiquent ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels et 37 % déclarent être confrontés à des difficultés financières (figure 4). Plus l'activité entre en concurrence avec les études et plus elle est présentée comme indispensable pour vivre : lorsqu'ils exercent une activité occasionnelle, un peu plus d'un tiers indiquent qu'elle leur est indispensable pour vivre ; ce chiffre atteint 85 % lorsque les étudiants exercent une activité très concurrente des études.

De plus, si l'origine sociale seule semble avoir peu d'effets, des différences apparaissent lorsque l'on se focalise sur le niveau de revenus des parents. Si l'activité occasionnelle et l'activité concurrente des études varient légèrement à mesure qu'augmentent les revenus des parents et l'aide financière apportée aux étudiants, l'activité très concurrente des études connaît des variations assez importantes : les étudiants dont les parents ont des revenus supérieurs à 6 500 euros sont 3 fois moins nombreux à exercer une activité rémunérée très concurrente des études par rapport à ceux dont les parents ont des revenus inférieurs à 1 500 euros (figure 3).

Les étudiants étant, particulièrement au début des études, encore fortement dépendants des parents, l'exercice d'une activité rémunérée apparaît très nettement corrélé à la situation financière des parents et à l'aide financière apportée aux étudiants. Notons tout d'abord que plus le revenu des parents est élevé et plus l'aide qu'ils apportent est importante : lorsque les parents gagnent plus de 6 500 euros par mois, 68 % des parents prennent en charge au moins 50 % du budget de leurs enfants ; à l'opposé, lorsque les parents gagnent moins de 1 500 euros par mois, ils sont 65 % à ne fournir aucune aide dans les ressources de leur enfant. L'importance des revenus des parents et de leur capacité financière à aider leur enfant a une traduction directe dans l'exercice d'une activité rémunérée : parmi les étudiants exerçant une activité rémunérée très concurrente des études, 29 % ont des parents dont les revenus sont inférieurs ou égaux à 1 500 euros et 68 % déclarent ne recevoir aucune aide financière de leurs parents (figure 4).

De même, le taux d'activité rémunérée concurrente des études est multiplié par 13 entre les étudiants ne recevant aucune aide de leurs parents et ceux dont l'aide parentale couvre plus de 75 % de leurs ressources. Lorsque l'on raisonne par tranche d'âge pour neutraliser l'effet de l'âge dans le niveau d'aide financière apporté aux étudiants par leurs parents, les différences s'amenuisent mais subsistent. Les revenus des parents et leur capacité à aider financièrement leurs enfants jouent donc un rôle important dans l'exercice ou non d'une activité rémunérée très concurrente des études, mais également dans l'importance des revenus tirés de cette activité dans la vie matérielle des étudiants. Parmi les étudiants qui exercent une activité très

concurrente de leurs études, ceux qui ne reçoivent aucune aide de leurs parents sont 90 % à déclarer que ces revenus leur sont indispensables pour vivre alors qu'ils sont 73 % parmi ceux dont les parents couvrent financièrement plus de 75 % de leur budget.



## Les stages et activités intégrés aux études : des effets de filière et un objectif de professionnalisation

Les activités rémunérées liées aux études, ainsi que les stages et alternances sont, plus que les autres types d'activités rémunérées, liés au type d'études suivies et au niveau de formation. Dans ce cas, un élément essentiel est le degré de professionnalisation de la formation, c'est-à-dire « le degré d'engagement des milieux professionnels dans la formation, le positionnement terminal de la professionnalisation dans l'ensemble du cursus et les modes d'entrée sur le marché du travail »<sup>8</sup>. Un des objectifs de ces formations à visée professionnalisante est de répondre à des besoins sur le marché du travail, en formant des personnes rapidement opérationnelles. Cela nécessite donc une formation spécifique, qui sera notamment acquise au contact de professionnels<sup>9</sup>. Ainsi, les formations à visée explicitement professionnalisante intègrent plus traditionnellement la réalisation d'un stage (qu'il soit rémunéré ou non) dans le cursus.

La réalisation d'un stage rémunéré<sup>10</sup> ou d'une alternance est donc plus fréquente dans ces filières : c'est notamment le cas des étudiants en école d'ingénieurs, en école de commerce et en IUT. À l'opposé, dans les filières généralistes de l'université, comme les lettres et sciences humaines et sociales, la réalisation d'un stage rémunéré reste relativement faible (figure 5). La proportion d'étudiants ayant effectué un stage rémunéré augmente également avec le niveau d'études, et ce sont les étudiants inscrits en master qui ont le plus souvent réalisé un stage rémunéré (26 % des étudiants).

L'activité intégrée aux études est également très nettement liée aux caractéristiques de la formation suivie. C'est dans les filières de santé, formation professionnalisante par excellence<sup>11</sup>, que l'activité rémunérée intégrée aux études est sur-représentée (25 % contre 8 % de l'ensemble des étudiants). Dans ce cas, l'activité rémunérée est obligatoire et son lieu d'exercice et ses contours assez strictement délimités par la formation suivie.

L'élévation du niveau d'études augmente également la

proportion d'étudiants exerçant une activité rémunérée liée aux études : 54 % des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle exercent une activité rémunérée intégrée aux études (par exemple vacataire d'enseignement ou attaché temporaire d'enseignement et de recherche), alors que ce n'est le cas que de 10 % des étudiants de niveau master et 4 % des étudiants de niveau licence.

Notons enfin que les activités rémunérées liées aux études varient légèrement selon l'origine sociale des étudiants : parmi les étudiants d'origine sociale « populaire », 7 % exercent une activité liée aux études et 12 % sont en stage ou en alternance contre 9 % et 14 % des étudiants d'origine sociale « supérieure ».

Que ce soit la réalisation d'un stage ou l'exercice d'une activité rémunérée intégrée aux études, ces types d'activité apparaissent assez fortement liés aux dynamiques et aux enjeux des formations dans lesquels ils sont développés. Le lien de l'activité rémunérée avec la formation suivie a pour effet de rendre l'activité rémunérée plus compatible avec les études. Ainsi, les étudiants exerçant une activité intégrée aux études ou un stage indiquent plus que les autres que ces activités sont en lien étroit avec le contenu de leurs études (figure 6). Dans ce cas, la valeur pédagogique de l'activité rémunérée est primordiale, une partie de l'acquisition du savoir scolaire passant par cette activité.

De même, le lieu où s'exerce l'activité rémunérée est un indicateur pertinent de sa plus ou moins grande adéquation avec la réalisation des études. De ce point de vue, l'exercice d'une activité sur le lieu des études apparaît également comme facilitateur de la réalisation des études. En 2007, dans un rapport sur le travail des étudiants, le Conseil Économique et Social, préconisait déjà le développement des emplois étudiants au sein des établissements, permettant une « réduction des temps et des coûts de transport », et assurant « une présence plus continue et plus longue des étudiants au sein de

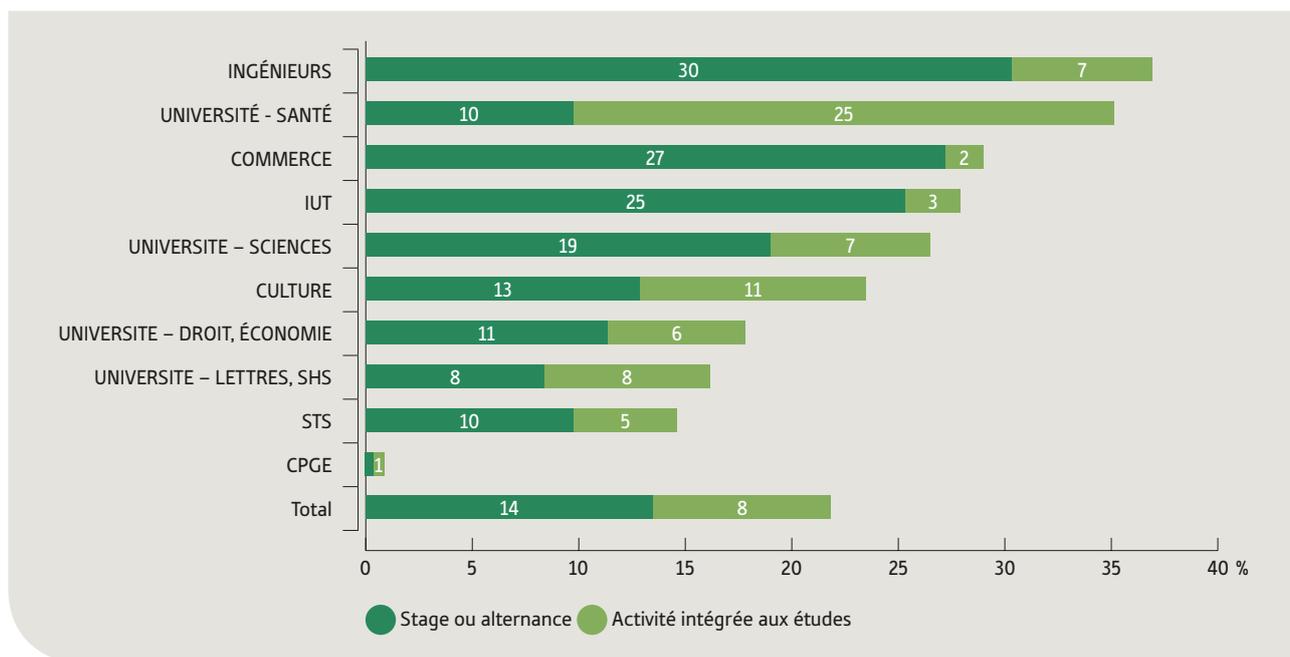
8 Gayraud L., Agulhon C., Bel M., Giret J.-F., Simon G., Soldano C., « Professionnalisation dans l'enseignement supérieur : quelles logiques territoriales ? », *Net.doc*, n° 59, Cereq, décembre 2009.

9 Giret J.-F., Moulet S., « Une analyse de la professionnalisation des formations de l'enseignement supérieur à partir de l'insertion de leurs diplômés », *Net.doc*, n° 35, Cereq, février 2008.

10 La rémunération des stages est également un indicateur de la durée de ces derniers puisque depuis la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages, tout stage supérieur à deux mois entraîne automatiquement une rémunération.

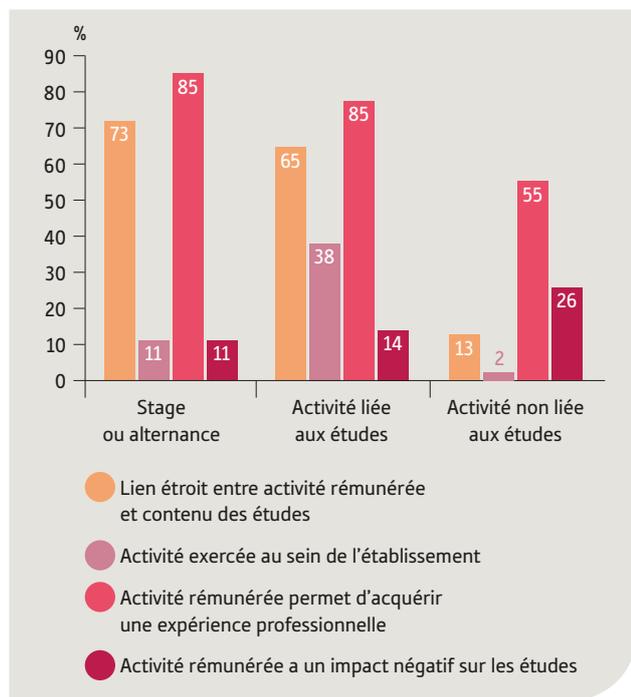
11 Définis comme les « formations pour lesquelles l'obtention du diplôme est indispensable pour accéder à l'exercice de métiers bien identifiés », Gayraud L., Simon-Zarca G., Soldano C., « Université : les défis de la professionnalisation », *NEF*, n° 46, Céreq, mai 2011.

Figure 5 – Exercice d'une activité rémunérée liée aux études selon la filière d'études (en %)



Lecture : 7 % des étudiants inscrits en écoles d'ingénieur exercent une activité rémunérée intégrée aux études  
 Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

Figure 6 – Activités rémunérées et indicateurs du lien avec les études (en %)



Lecture : parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée intégrée aux études, 65 % indiquent que cette activité a un lien étroit avec le contenu de leurs études  
 Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

l'établissement »<sup>12</sup>. Plus récemment, un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (IGAENR), datée de mai 2011, tirait un premier bilan de la mise en œuvre du décret du 26 décembre 2007<sup>13</sup> et soulignait l'importance de ces emplois, qui « participe d'une démarche qualitative pour concilier études et emploi »<sup>14</sup>. Ces emplois sont ainsi plus généralement organisés de manière à tenir compte des exigences spécifiques de la formation suivie<sup>15</sup>. Aussi, c'est en toute logique que parmi les emplois exercés au sein de l'établissement, 93 % sont des activités en lien avec les études (activités intégrées aux études et stage ou alternance).

La valeur professionnalisante et la plus-value des activités rémunérées se retrouvent dans la manière dont les étudiants expliquent les raisons du recours à l'activité rémunérée et la place qu'ils accordent à la valorisation de l'expérience. Les étudiants exerçant une activité rémunérée intégrée aux études ou un stage déclarent très majoritairement (au moins les trois quarts d'entre eux) que ces activités leur permettront d'acquérir une expérience professionnelle. À l'opposé, ils sont aussi les moins nombreux à penser que celle-ci a un impact négatif sur leurs résultats d'études. Ainsi, pour ces étudiants, les activités rémunérées liées aux études sont moins perçues comme venant entraver les études, mais au contraire comme une valeur ajoutée qui permet d'améliorer les chances d'insertion professionnelle par l'acquisition de compétences.

<sup>12</sup> Bérail L., *Le travail étudiant. Rapport et avis du Conseil économique et social*, Paris, Les journaux officiels, 2007.

<sup>13</sup> Les emplois étudiants au sein des établissements publics d'enseignement ont été rendus possibles par la loi LRU et sont réglementés par le décret n° 2007-1915 en date du 26 décembre 2007, qui fixe les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur.

<sup>14</sup> Anglès N., Bétant B., Billon A., Boutet-Waïs F., Korolitski J.-P., *L'emploi étudiant dans l'enseignement supérieur : bilan et perspectives*, Rapport IGAENR n° 2011-036, mai 2011.

<sup>15</sup> Dans la droite ligne de ces recommandations, différents dispositifs ont été mis en place, comme le « soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires » mis en place début 2015 par la région Île-de-France ou la création d'emplois au sein des établissements, réalisée dans le cadre du projet « Initiative d'excellence » porté par la Comue Sorbonne Universités.

## L'activité rémunérée, un point d'appui dans la transition vers l'autonomie

La période des études supérieures constitue, pour les étudiants, une période de transition et de passage à l'âge adulte. Cette transition se traduit notamment par un processus d'indépendance et d'autonomisation vis-à-vis des parents et donc par une évolution des modes de vie. De ce point de vue, la première étape sur le chemin de l'indépendance est le départ du domicile parental, dont la proportion augmente à mesure que les étudiants avancent en âge. Ce passage à la « décohabitation » s'accompagne d'une augmentation de l'exercice d'une activité rémunérée, qui devient peu à peu « un point d'appui d'autonomie à l'égard de la tutelle familiale »<sup>16</sup>. Plus précisément, c'est le type d'activité rémunérée exercée qui distingue les étudiants cohabitants des étudiants décohabitants. Ainsi, lorsqu'ils travaillent, les étudiants cohabitants sont plus nombreux à exercer une activité occasionnelle (47 % contre 32 % des décohabitants) alors qu'à l'inverse, les étudiants décohabitants sont légèrement sur-représentés dans les activités très concurrentes des études (8 % contre 5 % des étudiants cohabitants).

Cependant, cette indépendance résidentielle est souvent graduelle et sous-tutelle<sup>17</sup> : quitter le domicile des parents ne signifie pas nécessairement indépendance vis-à-vis des parents. À cet égard, la fréquence du retour chez les parents le week-end peut permettre d'affiner le lien entre décohabitation et exercice d'une activité rémunérée. Tout d'abord, les « décohabitants indépendants » (qui ne retournent qu'un week-end par mois ou moins chez leurs parents) se distinguent par un taux d'activité plus élevé (48 %) que les « décohabitants semi-indépendants », qui déclarent retourner chez leurs parents au moins deux à trois week-end par mois (figure 7). Lorsqu'ils travaillent, les « décohabitants indépendants » sont trois fois plus nombreux que les « décohabitants semi-indépendants » à exercer une activité très concurrente des études. Ainsi, les « décohabitants indépendants », qui sont à un stade avancé de l'indépendance résidentielle, sont aussi plus nombreux à être dans une situation d'indépendance financière : ils sont nettement plus nombreux à ne recevoir aucune aide financière des parents dans leur budget ou à faire leur propre déclaration d'impôts.

Figure 7 – Activité rémunérée et indices d'indépendance des étudiants selon le mode de logement (en %)

		Cohabitant	Décohabitant semi-indépendant	Décohabitant indépendant
Étudiants exerçant une activité rémunérée		42	35	48
Type d'activité rémunérée exercée	Stage ou alternance	27	33	34
	Activité intégrée aux études	14	17	22
	Activité occasionnelle	47	40	29
	Activité concurrente des études	6	7	5
	Activité très concurrente des études	5	3	10
Étudiant effectuant sa propre déclaration de revenus		8	14	45
Étudiant ne recevant aucune aide des parents dans le budget		37	21	42
Étudiant déclarant que l'activité rémunérée indispensable pour vivre		32	39	66
Étudiant ayant son loyer intégralement payé par les parents			55	28

Lecture : parmi les étudiants cohabitants, 42 % exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire.

Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

16

Grignon C., Gruel L., *La vie étudiante*, Paris, PUF, 1999.

17

Régner-Loilier A., « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », in Galland O., Verley E., Vourc'h R. (dir), *Les Mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation Française, coll. « Études et recherche », 2011.

Ce constat va de pair avec les raisons données par les étudiants à l'exercice d'une activité rémunérée. Indépendamment de l'intensité de l'activité rémunérée exercée, l'apport financier qu'elle procure reste toujours très important dans les ressources des décohabitants indépendants. Ainsi, 66 % de ces derniers indiquent que l'activité rémunérée leur est indispensable pour vivre, quand ce n'est le cas que de 39 % des décohabitants semi-indépendants et 32 % des étudiants cohabitants.

Plus l'activité est intense et éloignée des études et plus elle est d'une importance majeure dans les ressources des étudiants. Les étudiants qui exercent une activité très concurrente des études indiquent très majoritairement qu'elle leur est indispensable pour vivre (90 %). Cependant, on observe ici aussi une différence selon le mode de logement : 93 % des étudiants décohabitants indépendants qui exercent une activité rémunérée très concurrente indiquent que celle-ci leur est indispensable pour vivre, contre 82 % des décohabitants semi-indépendants et 61 % des cohabitants.

Ces différences soulignent la place prépondérante de la rémunération d'activité dans les finances et dans le maintien du niveau de vie des étudiants à mesure qu'ils avancent dans le processus d'indépendance résidentielle et économique ; le soutien financier familial diminue alors qu'augmente l'importance de l'activité rémunérée. Par exemple, 28 % des étudiants décohabitants indépendants ont leur loyer intégralement payé par leurs parents contre 55 % des décohabitants semi-indépendants.

## Des effets contrastés sur la réussite des études

L'activité rémunérée, parce qu'elle peut empiéter sur le temps des études, présente le risque de venir perturber la réussite des études. Ce risque est variable selon les caractéristiques de l'activité rémunérée. Deux critères de l'activité rémunérée sont particulièrement discriminants : le lien avec les études et le temps consacré à l'activité rémunérée. L'enquête *Conditions de vie* n'étant pas longitudinale, elle ne permet pas de mesurer directement l'effet de l'exercice d'une activité rémunérée sur la réussite dans les études<sup>18</sup>. Cependant, deux critères subjectifs permettent de saisir l'importance que les étudiants accordent à l'activité rémunérée par rapport à leurs études.

Tout d'abord, on peut noter que les étudiants exerçant une activité très concurrente des études sont bien les plus nombreux à déclarer que cette activité est plus importante que les études (23 % contre 5 % de l'ensemble) (figure 8). Nous sommes ici dans ce que Pinto, analysant le rapport à l'activité rémunérée des étudiants, décrit comme le « pôle de l'éternisation », dans lequel l'emploi étudiant « devient durable, au point de prendre progressivement la place des études, aussi bien dans les occupations que dans les préoccupations quotidiennes »<sup>19</sup>. Autrement dit, avec l'activité rémunérée très concurrente des études, nous sommes dans la situation où s'opère peu à peu, pour une part non négligeable des étudiants, une sorte d'inversion par laquelle l'étudiant salarié devient peu à peu un salarié étudiant, son activité rémunérée prenant le pas sur ses études.

Figure 8 – Importance accordée à l'activité rémunérée et aux études selon l'activité rémunérée exercée (en %)

	Importance accordée aux études et à l'activité rémunérée			Mon activité rémunérée a un impact négatif sur mes résultats d'études
	Mes études sont centrales, les autres activités ne viennent qu'au second rang	Mon activité rémunérée est centrale, les études ne viennent qu'au second rang	Mes activités extra-étudiantines sont centrales, mes études ne viennent qu'au second rang	
Pas d'activité	94	-	6	-
Activité liée aux études	76	17	7	12
Activité occasionnelle	91	4	5	21
Activité concurrente des études	91	2	8	21
Activité très concurrente des études	71	23	6	56
Ensemble	89	5	6	19

Lecture : parmi les étudiants exerçant une activité liée aux études, 76 % déclarent que leurs études sont centrales et que les autres activités ne viennent qu'au second plan.

Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

18 Une enquête de l'OVE, menée par l'IREDU, est en cours de réalisation sur ce thème. Basée sur une analyse longitudinale du travail étudiant, à travers le suivi pendant trois ans d'une cohorte de 5 000 étudiants inscrits à l'université en L1, L2 et L3, cette enquête vise à analyser l'évolution de l'activité rémunérée des étudiants tout au long de leurs parcours d'études et étudier les relations de causalité entre le travail étudiant, la réussite, la réorientation ou le décrochage.

19 Pinto V., « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, juin 2010.

Figure 9 - Impact de l'activité rémunérée sur les études et la réussite

	Odds ratio	Signif.*
<b>Modèle 1 - Probabilité de déclarer que l'activité rémunérée a un impact négatif sur les résultats d'études</b>		
Stage ou alternance	0.459	***
Activité intégrée aux études	0.575	***
Activité occasionnelle	ref.	ref.
Activité concurrente	0.959	ns.
Activité très concurrente	3.514	***
<b>Modèle 2 - Probabilité de réussite en fonction de l'exercice d'une activité rémunérée l'année précédant l'enquête</b>		
Aucune activité rémunérée	ref.	ref.
Activité rémunérée liée aux études moins d'un mi-temps	2.153	***
Activité rémunérée liée aux études mi-temps ou plus	2.001	***
Activité rémunérée non liée aux études moins d'un mi-temps	1.025	ns.
Activité rémunérée non liée aux études mi-temps ou plus	0.779	***

**Lecture :**

*Modèle 1 = un odds ratio inférieur à 1 et significatif indique qu'il est moins probable de déclarer que l'activité rémunérée a un impact négatif sur les études par rapport à la situation de référence (activité occasionnelle);*

*Modèle 2 = un odds ratio supérieur à 1 et significatif indique qu'il est plus probable de réussir aux examens par rapport à la situation de référence (aucune activité rémunérée);*

*Variables de contrôle: Sexe, âge, nationalité, filière d'études, bourse, profession des parents et mode de logement*

*Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)*

*\* La significativité statistique des odds ratio au seuil de 1 % est indiquée par \*\*\* (ns : non significatif)*

On remarque également que les étudiants qui exercent une activité liée aux études (stage, alternance ou activité intégrée aux études) sont plus nombreux que la moyenne à déclarer que leur activité rémunérée est centrale par rapport à leurs études (figure 8). On peut supposer ici que l'importance accordée à l'activité rémunérée n'est pas de même nature lorsque les étudiants exercent une activité liée à leurs études et lorsqu'ils exercent une activité concurrente de leurs études : dans le premier cas, l'importance accordée à l'activité rémunérée s'inscrit dans le projet universitaire (l'activité rémunérée est importante parce qu'elle fait partie des études et occupe une place centrale dans la formation) alors que pour les seconds, l'activité rémunérée se présente plus comme une alternative aux études par une entrée dans la vie professionnelle. Nous sommes bien ici en présence de deux représentations distinctes de l'activité rémunérée, entre des étudiants pour lesquels l'activité rémunérée est « préparatoire au métier auquel ils aspirent » (pôle de l'anticipation) et des étudiants pour lesquels l'activité rémunérée vient se substituer aux études (pôle de l'éternisation)<sup>20</sup>.

Pour tenter d'analyser de manière plus précise la perception de l'influence de l'activité rémunérée sur les résultats, nous pouvons estimer toutes choses égales par ailleurs l'effet

de l'activité rémunérée sur la probabilité de déclarer que l'activité rémunérée a un impact négatif sur les résultats scolaires. L'objectif est de neutraliser l'effet de différentes variables (caractéristiques académiques et socio-démographiques) pouvant agir sur la probabilité de déclarer un impact négatif de l'activité rémunérée pour isoler un effet net de l'activité rémunérée exercée. Les résultats de la modélisation (figure 9) confirment le lien entre la nature et l'intensité de l'activité rémunérée et l'impact négatif déclaré sur les études : plus l'activité rémunérée est éloignée des études et intense et plus la probabilité de déclarer un impact négatif sur les études est élevée.

L'inconvénient majeur de cet indicateur, d'ordre subjectif, est qu'il ne permet pas d'intégrer dans la comparaison les étudiants qui n'exercent aucune activité rémunérée (la question de l'impact de l'activité exercée n'étant posée qu'à ceux qui en exercent une). Aussi, pour aller plus loin dans l'analyse des effets de l'activité rémunérée sur la réussite, ce premier indicateur peut être complété par une analyse de la réussite l'année précédant l'enquête. Les étudiants sont interrogés sur l'exercice d'une activité rémunérée l'année précédant l'enquête (de manière plus succincte que l'interrogation portant sur l'année en cours), ainsi que sur le bilan des examens de l'année précédente. Il est donc

possible, à partir de ces informations, d'évaluer la probabilité d'un passage à l'année supérieure (passage à l'année supérieure avec validation partielle ou complète des unités d'enseignement - UE) selon l'exercice d'une activité rémunérée et son intensité.

Ce deuxième modèle (figure 9) permet de constater qu'une activité rémunérée liée aux études, peu importe son intensité, augmente la probabilité de réussite des études par rapport au fait de ne pas exercer d'activité rémunérée. À l'opposé, si l'activité non liée aux études exercée moins d'un mi-temps n'a pas d'effet significatif sur la réussite, ce type d'activité s'avère bien avoir un impact négatif sur la réussite lorsqu'il est exercé à mi-temps ou plus. Cependant, le modèle présenté ici ne tient compte que du passage à l'année supérieure avec validation totale ou partielle de l'année. Il est donc important de rappeler que

si l'activité rémunérée très concurrente des études handicape le passage à l'année supérieure, elle n'oblitére pas pour autant toute possibilité de poursuite d'études, 13 % de ces étudiants ayant tout de même validé partiellement leur année, sans pour autant passer à l'année supérieure<sup>21</sup>.

La conjonction d'éléments subjectifs (perceptions des effets négatifs de l'activité rémunérée) et d'éléments objectifs (passage à l'année supérieure) permet donc de confirmer le lien entre la nature et l'intensité de l'activité rémunérée et la réussite dans les études. L'activité rémunérée très concurrente des études (non liée aux études, exercée plus d'un mi-temps et plus de six mois par an) pénalise très nettement les étudiants dans la réalisation de leurs études.

## Une difficile conciliation entre études et activités rémunérées

Pour analyser de manière plus détaillée la manière dont l'activité rémunérée affecte le bon déroulement des études, il est également nécessaire d'analyser les facteurs susceptibles de concourir à la réussite des études. Parmi ceux-ci, l'acquisition d'un savoir disciplinaire passe prioritairement par la présence et le suivi des enseignements et par le travail personnel, même si ceux-ci restent nettement dépendants de la filière d'études, qui fonctionne comme une matrice de socialisation des pratiques<sup>22</sup>. De manière générale, l'exercice d'une activité rémunérée influence assez nettement les temps studieux des étudiants : les étudiants qui n'exercent pas d'activité rémunérée consacrent en moyenne 3 heures de plus par semaine aux cours et 2 heures de plus au travail personnel.

L'influence de l'activité rémunérée modérée (intégrée aux études ou concurrente, mais de faible intensité) sur le temps de présence en cours et sur le temps de travail personnel varie selon le niveau d'études et c'est en troisième cycle que les écarts sont les plus importants. Dans tous les cas, des écarts s'observent entre les étudiants qui n'ont pas d'activité ou seulement un stage rémunéré et ceux qui exercent une activité intégrée aux études ou une activité non liée aux études d'intensité faible ou moyenne : ces derniers consacrent moins de temps aux cours et aux heures de travail personnel (figure 10). Par contre, l'impossibilité d'assister à certains cours est nettement plus marquée, quel que soit le niveau d'études. Les étudiants qui exercent

une activité intégrée aux études ou une activité non liée aux études d'intensité faible ou moyenne sont systématiquement plus nombreux à déclarer ne pas pouvoir assister à certains cours.

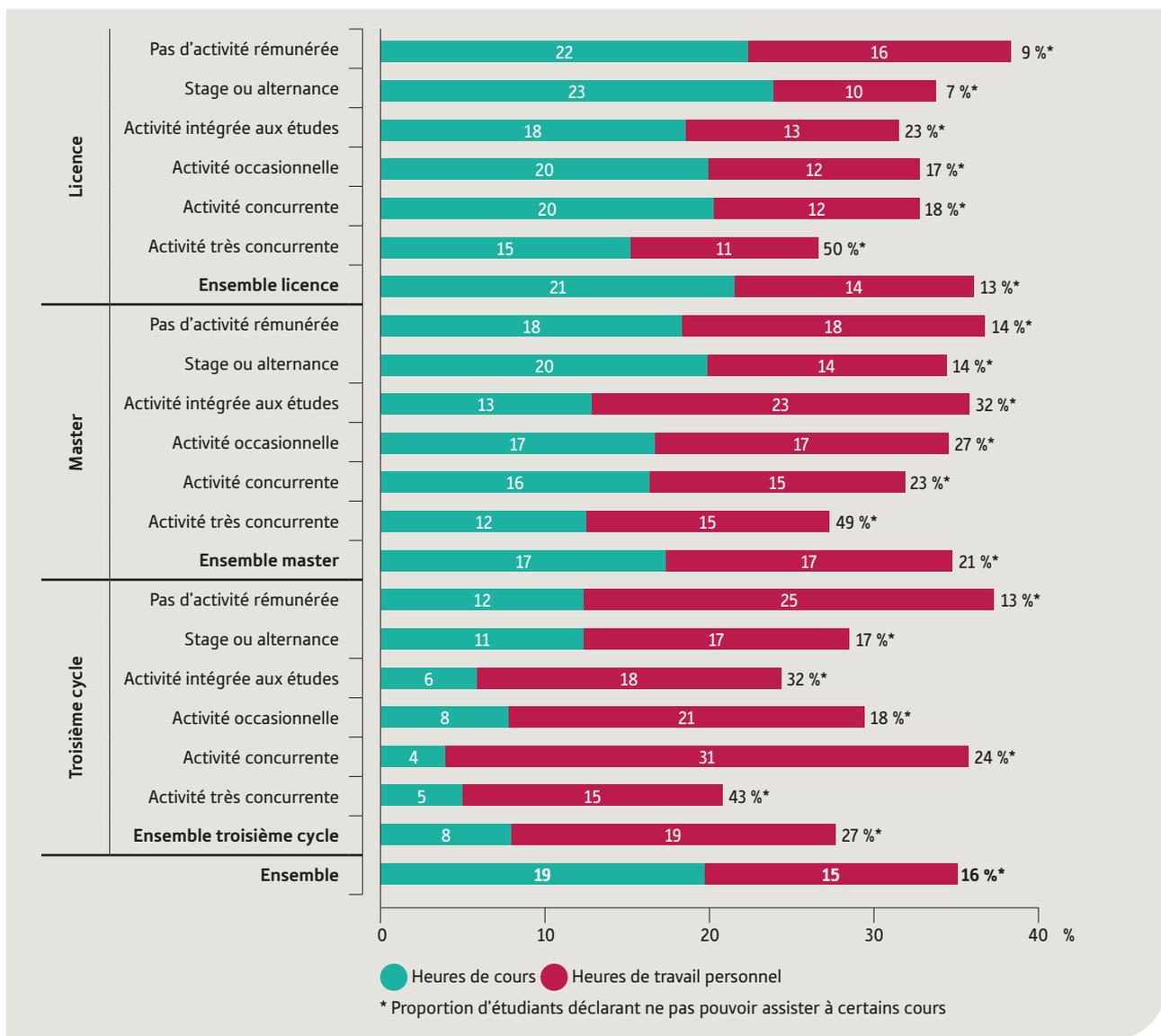
Cependant c'est surtout lorsque les étudiants exercent une activité très concurrente des études que l'impact sur le travail studieux est le plus important. Plus l'activité rémunérée est intense et éloignée des études et plus le temps consacré aux études se réduit. En moyenne, les étudiants en licence et en master qui exercent une activité très concurrente des études consacrent, par semaine, 7 heures de moins aux cours et 4 heures de moins au travail personnel que les étudiants qui n'exercent aucune activité rémunérée. De même, si 13 % des étudiants en licence et 21 % des étudiants en master déclarent ne pas pouvoir assister à certains cours, c'est le cas de 50 % et 49 % des étudiants exerçant une activité rémunérée très concurrente des études (figure 10). Ainsi, une activité rémunérée régulière et intense, coupée des études, a un impact assez important sur les pratiques studieuses, la gestion d'un double emploi du temps conduisant à une nécessaire mais difficile conciliation.

Ces difficultés inhérentes au fait de devoir gérer plusieurs emplois du temps se retrouvent d'ailleurs dans les évaluations que les étudiants font de leurs études et de leurs emplois du temps. Ainsi, les étudiants qui exercent une activité très concurrente des études sont plus souvent

21 Sur ce point, le modèle comporte tout de même un biais important puisqu'il ne prend en compte que les étudiants qui, malgré leur échec, se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur l'année suivante. Il minimise ainsi probablement l'effet de l'activité rémunérée puisque ceux qui ont échoué et ont totalement arrêté leurs études supérieures l'année précédant l'enquête n'apparaissent plus dans l'enquête *Conditions de vie des étudiants* 2013.

22 Lahire B., « Conditions d'études, manières d'étudier et pratiques culturelles », in Grignon C. (dir), *Les conditions de vie des étudiants*. Enquête OVE, Paris, PUF, 2000.

Figure 10 - Emploi du temps studieux et absence selon l'exercice d'une activité rémunérée



Lecture : les étudiants inscrits en licence et n'exerçant pas d'activité rémunérée ont en moyenne 22 heures de cours par semaine.  
 Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n=37 313)

insatisfaits de l'organisation des études par l'établissement, la moitié souhaiterait pouvoir consacrer plus de temps à leur formation et les deux tiers souhaiteraient consacrer plus de temps au travail personnel (figure 11). Parallèlement, presque la moitié d'entre eux souhaiterait consacrer moins de temps à l'activité rémunérée. On constate donc, à travers les niveaux de satisfaction exprimés par les étudiants, une certaine tension dans les arbitrages qu'ils ont dû faire entre les études et l'activité rémunérée, ce qui laisse entrevoir, tout au moins pour une partie d'entre eux, le caractère contraignant de l'activité rémunérée.

Corolairement, un des effets de l'exercice d'une activité rémunérée, particulièrement lorsqu'elle est concurrente des études et intense, est de réduire le temps de présence

et l'utilisation des espaces de travail réservés aux étudiants. Ainsi, les étudiants qui ont une activité rémunérée très concurrente des études sont un peu moins nombreux que les autres à utiliser régulièrement les équipements de travail (salle de travail ou salle informatique) mis à disposition par l'établissement. Ne pouvant être aussi présents en cours que leurs camarades, ces étudiants sont donc dans l'obligation de compenser en travaillant de manière plus autonome et en allant chercher ailleurs une partie de l'information que les autres étudiants reçoivent par le biais de cette présence. Cette compensation passe notamment par le recours à d'autres sources d'informations comme les ouvrages : les étudiants exerçant une activité rémunérée sont parmi les plus nombreux à déclarer utiliser régulièrement les bibliothèques de leur établissement (46 %).

Figure 11 – Évaluation de l'emploi du temps et de l'organisation des études (en %)

	Satisfait ou très satisfait de l'organisation des études et de l'emploi du temps	Souhaite consacrer plus de temps à la formation	Souhaite consacrer plus de temps au travail personnel	Souhaite consacrer moins de temps à l'activité rémunérée
Pas activité	42	28	44	-
Stage ou alternance	36	28	38	11
Activité intégrée aux études	40	35	47	17
Activité occasionnelle	37	30	50	13
Activité concurrente	36	29	49	12
Activité très concurrente	34	49	65	47
<b>Ensemble</b>	<b>40</b>	<b>29</b>	<b>45</b>	<b>11</b>

Lecture : 42 % des étudiants n'exerçant pas d'activité rémunérée se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'organisation des études et de l'emploi du temps

Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

Figure 12 - Participation aux activités de l'établissement, sociabilité étudiante et sentiment d'intégration (en %)

	Utilisation des services et équipement			Sociabilité étudiante			Sentiment d'intégration	
	Proportion d'étudiants n'utilisant pas les équipements sportifs de l'établissement	Proportion d'étudiants n'utilisant pas les équipements ou activités culturelles de l'établissement	Proportion d'étudiants n'utilisant pas les services de santé de l'établissement	Proportion d'étudiants n'ayant jamais participé à une soirée étudiante	Proportion d'étudiants n'étant jamais allés au bureau de la vie étudiante	Proportion d'étudiants n'étant pas adhérent d'une association étudiante	Étudiants étant tout à fait satisfaits de leur intégration au groupe d'étudiants de leur formation	Étudiants étant tout à fait satisfaits de leur intégration à la vie de leur établissement
Pas activité	59	59	75	48	70	74	62	36
Stage ou alternance	55	55	72	47	68	72	67	33
Activité intégrée aux études	60	60	74	52	70	68	60	35
Activité occasionnelle	56	59	73	47	70	70	61	34
Activité concurrente	59	57	73	45	67	72	59	33
Activité très concurrente	69	67	79	72	75	82	41	22
<b>Ensemble</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>74</b>	<b>49</b>	<b>70</b>	<b>73</b>	<b>61</b>	<b>35</b>

Lecture : 59 % des étudiants qui n'exercent pas d'activité rémunérée déclarent ne pas utiliser les équipements sportifs de leur établissement  
 Champ : ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (n = 37 313)

## Un déficit de participation, de sociabilité et d'intégration

Comme le souligne Lahire, ces lieux d'inscription spécifique du travail studieux « matérialisent et symbolisent des rapports aux études, au savoir et aux conditions de travail scolaire »<sup>23</sup>. Or, l'impact de l'activité rémunérée sur la présence au sein de l'établissement se répercute sur le degré d'intégration au milieu étudiant, avec le risque de nuire à l'apprentissage du « métier d'étudiant », qui est à la fois un apprentissage d'un contenu académique, mais également un processus d'affiliation, entendu comme acquisition des règles explicites et implicites de fonctionnement d'un environnement social<sup>24</sup>.

De ce point de vue, l'effet de la moindre présence dans l'enceinte de l'établissement des étudiants les plus contraints par leur activité rémunérée se traduit par une plus faible disponibilité de ces étudiants et une moindre participation aux activités et services proposés par les établissements. Cela se retrouve dans l'usage des équipements sportifs et des équipements ou activités culturels, que les étudiants exerçant une activité très concurrente des études sont moins nombreux à utiliser (figure 12). De la même façon,

l'activité rémunérée n'est pas sans effet sur la construction des sociabilités étudiantes. Contrairement à d'autres dimensions étudiées, l'effet n'est pas ici proportionnel à l'intensité de l'activité rémunérée. Sur tous les indicateurs de participation à des activités estudiantines disponibles dans l'enquête *Conditions de vie*, les étudiants qui exercent une activité rémunérée très concurrente des études se distinguent assez nettement des autres. Ainsi, près des trois quarts des étudiants exerçant une activité très concurrente des études déclarent n'avoir jamais participé à une soirée étudiante quand les autres types d'étudiants oscillent entre 47 % et 53 %. Bien que la différence soit moins importante, cet écart s'observe également dans d'autres dimensions de la sociabilité étudiante, comme la fréquentation des bureaux de la vie étudiante ou l'adhésion à une association étudiante (figure 13).

Au final, la présence en cours, l'utilisation des espaces de travail et de loisirs mis à disposition par les établissements, ou encore les activités estudiantines contribuent,

à des degrés divers, à la « fonction de socialisation » du système d'enseignement, entendu comme « la forme et le niveau d'intégration dans l'organisation ou se déroulent les études »<sup>25</sup> (intégration au milieu scolaire et au milieu étudiant). Cette socialisation, essentielle au bon déroulement des études, s'avère perturbée lorsque l'exercice d'une activité rémunérée s'intensifie et entre en concurrence avec les études. Cela participe à la construction du sentiment d'intégration des étudiants : les étudiants qui exercent une activité rémunérée intense et éloignée des études sont moins nombreux que les autres à se déclarer satisfaits de leur intégration à la vie de leur établissement. L'écart est encore plus marqué en ce qui concerne l'intégration au groupe d'étudiants de la formation, seulement 41 % des étudiants qui exercent une activité très concurrente des études la jugent satisfaisante, quand c'est le cas d'au minimum 60 % des autres catégories d'étudiants.

Ainsi, l'exercice d'une activité rémunérée, selon sa nature et son intensité, affecte de manière assez différente les conditions de vie et d'études. Source et conditions de l'autonomie pour certains, elle est indispensable pour vivre pour d'autres. Si nombre d'étudiants lui reconnaissent une valeur positive en termes d'acquisition d'expériences professionnelles, l'activité rémunérée peut devenir pénalisante lorsqu'elle est totalement déconnectée des études et/ou empiète sur le temps de celles-ci. Au-delà de ses effets organisationnels ou matériels, l'activité très concurrente des études touche même les étudiants dans des dimensions plus relationnelles et personnelles. L'ensemble des effets négatifs cumulés est source de tensions et de fragilisation des étudiants, qui se retrouvent dans l'évaluation de leur état de santé et de leur bien-être psychologique. Les étudiants exerçant une activité très concurrente des études sont ainsi systématiquement plus nombreux à déclarer des difficultés d'ordre psychologique, particulièrement des symptômes de déprime, de stress ou d'épuisement.

<sup>25</sup> Dubet F., « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », *Revue Française de Sociologie*, 35-4, 1994.

# DERNIÈRES PUBLICATIONS

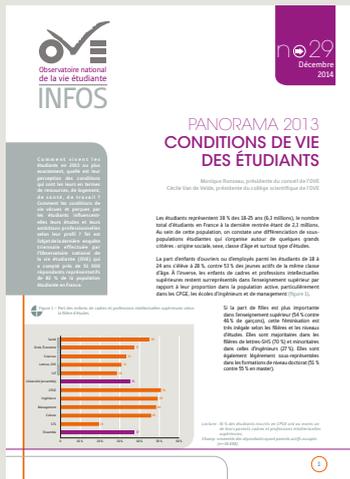
## PANORAMA 2013 | CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

Monique Ronzeau, présidente du conseil de l'OVE et Cécile Van de Velde, présidente du collège scientifique de l'OVE, décembre 2014

Comment vivent les étudiants en 2013 ou plus exactement, quelle est leur perception des conditions qui sont les leurs en termes de ressources, de logement, de santé, de travail? Comment les conditions de vie vécues et perçues par les étudiants influencent-elles leurs études et leurs ambitions professionnelles selon leur profil? Tel est l'objet de la dernière enquête triennale effectuée par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) qui a compté près de 51 000 répondants représentatifs de 82 % de la population étudiante en France.

Pour télécharger le document:

<http://www.ove-national.education.fr/publications/ove-infos-fr>



## SOCIAL AND ECONOMIC CONDITIONS OF STUDENT LIFE IN EUROPE

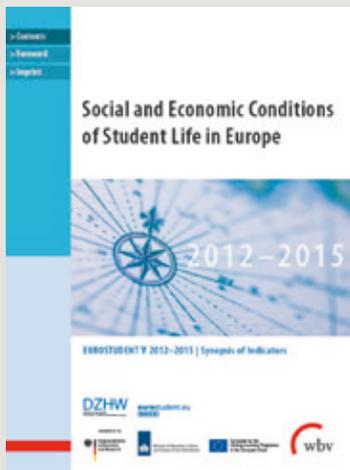
EUROSTUDENT V 2012-2015 – SYNOPSIS OF INDICATORS

Kristina Hauschildt, Christoph Gwosc, Nicolai Netz, Shweta Mishr, 2015

Ce rapport compare les résultats d'enquêtes menées dans plusieurs pays européens et permet de dresser un panorama de la situation sociale des étudiants. Il propose une comparaison des conditions de vie et niveaux socio-économiques des étudiants dans l'espace européen de l'enseignement supérieur à partir de données collectées auprès de 29 pays européens de 2012 à 2015. L'Observatoire national de la vie étudiante y participe pour la France, avec son enquête *Conditions de vie* 2013.

Pour télécharger le document:

[http://www.eurostudent.eu/download\\_files/documents/EVSynopsisofIndicators.pdf](http://www.eurostudent.eu/download_files/documents/EVSynopsisofIndicators.pdf)



### Observatoire national de la vie étudiante

37, boulevard de Port-Royal - Bât. 01

CS 41374 - 75634 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 55 43 57 92

Courriel [communication.ove@cnous.fr](mailto:communication.ove@cnous.fr) - Site [www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

Twitter @ove\_national - Facebook [www.facebook.com/ovenational](http://www.facebook.com/ovenational)

### OVE INFOS

Directrice de publication: Monique Ronzeau

Coordination scientifique: Elise Verley

Maquette: agence Comme un Arbre!

© OVE 2015 - ISSN: 1638-8542